

ACCOMPAGANT EDUCATIF ET SOCIAL

DOSSIER DE CANDIDATURE

RENTREE NOVEMBRE 2023

FORMATION CONTINUE

IDENTITE DU CANDIDAT

Nom d'usage : _____ Prénom : _____

Nom de naissance : _____ Date de naissance : _____

Ville : _____ Dernier diplôme obtenu : _____

☎ Fixe : ____/____/____/____/____ ☎ Portable : ____/____/____/____/____

✉ E-mail : _____

PROCEDURE D'ADMISSION

- Nous retourner cette fiche avec l'attestation employeur complétée et visée.
- L'entrée en formation est soumise dans un premier temps à l'étude du dossier de candidature comprenant un CV et une lettre de motivation. Les candidats dont le dossier aura été retenu, présenteront une épreuve orale d'admission.
- L'épreuve orale d'admission se compose d'un entretien de 30 minutes portant la sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.
- Lire le règlement d'admission pour connaître les dispenses éventuelles à ces épreuves d'admission.

Fait à _____, le ____/____/2023

Signature du candidat :

CADRE RESERVÉ A L'ADEA :

- ☐ Attestation employeur complétée et visée
- ☐ CV
- ☐ Lettre de motivation
- ☐ Copie de tous vos diplômes
- ☐ Copie recto verso carte d'identité

- ☐ Vaccins à jour
- ☐ 2 Enveloppes timbrées
- ☐ Règlement de 50€ à l'ordre de l'ADEA
- ☐ Règlement de 80 € à l'ordre de l'ADEA

Instructions importantes au verso ➔



INSTRUCTIONS IMPORTANTES : pièces à joindre impérativement

1. Complétez les documents de manière LISIBLE (noms propres en MAJUSCULE)
2. Joignez à votre dossier :
 - 2 enveloppes timbrées et libellées à votre nom et adresse
 - **La photocopie de tous vos diplômes**
 - Une copie recto-verso de votre carte nationale d'identité
 - Une copie de vos vaccins (à jour)
 - **Un CV présentant l'ensemble de votre parcours scolaire ainsi que vos expériences professionnelles ou de bénévolat (dans le secteur social et/ou hors secteur social). Ce CV sera utilisé lors de l'entretien.**
 - **Une lettre de motivation dans laquelle vous développerez les aspects suivants :**
 - Votre parcours et le lien avec votre choix pour ce métier d'AES
 - Comment vous projetez-vous dans cette formation (organisation, travail personnel, recherches liées au métier...)
 - Votre choix pour notre établissement de formation**Ce courrier sera utilisé lors de l'entretien.**
 - Un chèque à l'ordre de l'ADEA de 50 € correspondant à l'étude du dossier,
 - Un chèque à l'ordre de l'ADEA de 80 € correspondant à l'entretien

(Toutefois, si votre dossier n'est pas retenu par la commission, le chèque de 80 € vous sera restitué)

NB : Des informations complémentaires peuvent être demandées une fois l'entrée en formation confirmée :

- Un extrait du casier judiciaire vous sera demandé, en référence à votre cadre d'intervention en stage ou en emploi sur des lieux accueillant des personnes mineures et des personnes vulnérables, (il ne sera demandé que dans le cas d'une admission en formation définitive et d'une entrée confirmée par vos soins)

- A l'entrée en formation vous aurez à signer un règlement intérieur lié aux formations, veuillez prendre connaissance de ce règlement en amont pour vérifier votre adhésion à l'ensemble de son contenu. (Règlement affiché au sein de l'Etablissement de formation et consultable sur notre site).

DATES A RETENIR

Dossier à retourner pour le 31 octobre 2023

1^{ère} réunion collective : mercredi 13 septembre 2023 à 14 h

**2^{ème} réunion collective : mercredi 4 octobre 2023 à 10h
à l'ADEA 12 Rue du Peloux 01000 BOURG EN BRESSE**

**Entretien de positionnement :
Entre la mi-octobre et début novembre 2023**

Date de rentrée : lundi 13 novembre 2023

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à l'inscription, le suivi pédagogique et administratif des personnes souhaitant intégrer un dispositif de formation. Les destinataires de ces données sont les personnels en charge de l'organisation des sélections, et du déroulement des parcours de formation (durée de conservation : 24 mois). Conformément au règlement sur la protection des données RGPD « Règlement Général sur la Protection des Données » entré en vigueur le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au correspondant RGPD de l'A.D.E.A., 12 rue du Peloux, 01 000 BOURG-EN-BRESSE. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.